

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 15-16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
	CP: concours de projet CI: concours d'idées			
Eternit SA, Niederurnen	Projet d'aménagement pour un stand à l'exposition SWISSBAU 1987, à Bâle	Architectes, étudiants en architecture, graphistes, étudiants d'écoles de design, domiciliés ou établis en Suisse ou au Liechtenstein	31 juillet 86	
Commune de Chiètres/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1 ^{er} janvier 1985 (inscription: District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	22 août 86 (15 avril 86)	
Fondation Chr. Mérian, Bâle	Construction d'immeubles sur le site Bertram, Bâle, CP	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Bâle-Ville ou de Bâle-Campagne ou ressortissants de ces cantons	5 sept. 86	
Ville de Bulle/FR	Aménagement du terrain de l'ancienne papeterie à la rue de Vevey, à Bulle, CP	Ouvert aux architectes originaires de Bulle ou établis à Bulle depuis le 1 ^{er} janvier 1986 ainsi qu'aux architectes établis en Gruyère depuis le 1 ^{er} janvier 1986	8 sept. 86 (3-30 mars 86)	
Municipalité de Nyon/VD	Aménagement du secteur « Martinet-Morache », à Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et reconnus par le Conseil d'Etat vaudois au 31 décembre 1985 ainsi que les architectes vaudois établis hors du canton et inscrits au registre (REG/A)	12 sept. 86 (15 avril 86)	7/86 p. B 25
Commune de Meyriez-Morat/FR	Home, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg depuis le 1 ^{er} janvier 1985 (inscription: District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	19 sept. 86 (15 avril 86)	
Commune de Vully/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1 ^{er} janvier 1985 (inscription: District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	Octobre 86 (7 avril 86)	
Direction générale des PTT, division des bâtiments, section des constructions ouest, Lausanne	Bâtiment du service du matériel et des transports de la direction d'arr. des télécomm., CP	Architectes domiciliés professionnellement dans le canton du Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1985	24 oct. 86 (1 ^{er} -26 mai 86)	
Comune di Villa Luganese	Centro comunale, Villa Luganese, CP	Professionisti del ramo (architetti tecnici-architetti) iscritti all'albo OTIA del Canton Ticino con domicilio fiscale nei distretti di Lugano e Mendrisio dal 1 ^o gennaio 1985 e agli attinenti del Comune di Villa Luganese	10 nov. 86 (14 juillet 86)	
Ville de Lancy/GE	Liaison architecturale entre les quartiers du Bacht-de-Pesay et des Palettes, au Grand-Lancy, CI	Architectes établis dans le canton de Genève avant le 1 ^{er} janvier 1986	30 janv. 87 (1 ^{er} sept. 86)	13/86 p. B 54
Municipalité de Liestal/BL	Réaménagement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, CP	Ingénieurs, planificateurs, architectes et paysagistes domiciliés ou établis en Suisse nord-occidentale (BL, BS, districts AG, SO et BE avoisinants) ainsi que les ressortissants de Bâle-Campagne	2 fév. 87 (23 juin 1986)	

Nouveau dans cette liste

Dép. fédéral de l'intérieur, Office fédéral des constructions	Immeuble pour l'enseignement et la recherche, EPFZ, Leonhardstrasse, Zurich, CI	Architectes domiciliés ou établis depuis le 1 ^{er} janvier 1985 dans le canton de Zurich ou ressortissants de ce canton	19 déc. 86 (21 juil. - 26 sept. 86)
---	---	--	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹Organne officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Construction d'une halle de gymnastique, Corcelles/NE

Résultats

- 1^{er} prix Fr. 7500.—: Bureau d'architecture Enrico Repele, Auvernier.
 2^e prix Fr. 6000.—: Bureau d'architecture Pius Deicher, Cormondrèche.
 3^e prix Fr. 4500.—: Bureau d'architecture Robert Monnier, Neuchâtel.
 4^e prix Fr. 3500.—: Bureau d'architecture Michel Le Roy, Neuchâtel.
 5^e prix Fr. 2000.—: Bureau d'architecture Claude Rollier, Neuchâtel.
 Sont en outre indemnisés les projets de MM. Ph. Vasserot et W. Harlacher, Neuchâtel, du bureau d'architecture Jean Lenzen, Neuchâtel, de MM. M. Reber et M. Tanner, Neuchâtel et Boudry, des bureaux d'architecture Jacques de Chambrion, Colombier, et M. Hon, O. de Bosset et C. Jacopin, Neuchâtel.

Vétroz/VS: équipement communal

OUverture

L'administration communale de Vétroz, en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments, invite tous les architectes ayant leur domicile professionnel en Valais depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1986 ainsi que tous les architectes d'origine valaisanne domiciliés en Suisse à participer à un concours d'architecture pour la construction :

— d'un home pour personnes

âgées (capacité d'accueil 70 lits);

— d'une salle de gymnastique et de 8 salles de classe;

Le calendrier du concours est fixé comme suit :

- inscription préalable jusqu'au 15 août 1986;
- inscription définitive et retrait des documents de base dans le courant de septembre 1986;
- rendu des projets au début janvier 1987.

La date pour l'inscription définitive sera communiquée aux bureaux inscrits par une lettre-circulaire accompagnée du règlement et programme.

Produits nouveaux

Détecteur de tiges d'armature

Pour forer des trous dans le béton armé

Pour faciliter le perçage du béton armé et éviter le creusement de trous manqués qui fait perdre du temps, endommage le foret et risque d'affaiblir la construction elle-même, une entreprise britannique a créé pour le secteur du bâtiment et des travaux publics un instrument simple fonctionnant sur piles, qui localise les tiges ou treillis de fer constituant l'armature des éléments de béton.

Cet appareil, qui a reçu le nom d'*Imp Rebar Locator*, est doté d'un circuit à semi-conducteurs et fonctionne selon le principe de l'impulsion par induction. Il comporte une bobine de 100 mm de diamètre montée sur une poignée et reliée par câble à un boîtier de commande que l'utilisateur porte à la ceinture. Ce boîtier ne mesure que 155 × 90 × 45 mm et ne pèse que 400 g garni de ses

quatre piles alcalines au manganèse de 1,5 V qui, dans les conditions normales, assurent trente heures de travail. Le tout est livré dans une mallette protégée contre les chocs et doublée de mousse qui mesure 390 × 280 × 85 mm et pèse 2 kg.

Le boîtier de commande possède une prise pour la bobine, un interrupteur qui permet en outre de régler la sensibilité de l'instrument en fonction des conditions de travail, un contrôleur d'intensité équilibré de 1 à 10 et un bouton de vérification des piles qui indique l'état de ces dernières par l'intermédiaire du contrôleur.

Pour se servir de l'appareil, l'utilisateur attache le boîtier de commande à sa ceinture, branche le câble de la bobine, met l'interrupteur en position de marche et, après avoir réglé la sensibilité au point le plus bas, promène la bobine sur l'élément de béton à percer, en augmentant au besoin la sensibilité pour localiser les parties de l'armature enfouies plus profondément.



Le boîtier de commande émet un signal sonore dès qu'une pièce d'armature se trouve dans la zone surveillée par la bobine et produit le signal le plus fort lorsque celle-ci est directement en face d'une barre métallique. Tant que le signal est très faible ou absent, l'utilisateur sait que l'endroit où passe la bobine est sans armature, et il y marque un point de sa main libre. En balayant ainsi de droite à gauche et de haut en bas une ou plusieurs bandes verticales, il obtient une série de points indiquant les endroits où il pourra percer sans difficulté. Lorsque le béton possède une armature en treillis, il convient de faire ce balayage sur des bandes horizontales aussi bien que verticales de façon à délimiter les endroits sûrs à l'intérieur du quadrillage formé par le treillis. Il est aisé de marquer de la sorte la totalité de la zone vérifiée. Dans les environnements bruyants, il est conseillé de porter un casque à écouteurs, pour lequel une prise est prévue sur le boîtier de commande.

La bobine standard de 100 mm de diamètre permet habuellement de délimiter les endroits sans métal séparant des tiges métalliques verticales de 20 mm de diamètre et horizontales de 16 mm de diamètre distantes de 150 mm entre axes et enfouies dans le béton à une profondeur de 50 mm. Avec une bobine de 150 mm (fournie en option) enfichable sur la prise normale du boîtier de commande, on peut localiser le même type d'armature à une profondeur de 58 mm.

L'intensité de tout signal transmis par la bobine reste affichée sur le boîtier de commande tant que l'utilisateur tient la bobine immobile au même point, ce qui lui donne amplement le temps de marquer l'endroit où il souhaite percer, avant de balayer la zone suivante. Le fabricant fait remarquer que les signaux fournis par les autres appareils du commerce diminuent au contraire d'intensité si la bobine n'est pas maintenue en déplacement constant. Autre caractéristique précieuse : la bobine ne signale la présence des métaux que dans la zone qu'elle surmonte directement et reste insensible aux concentrations, même beaucoup plus fortes, que peuvent receler les zones adjacentes.

La même entreprise offre encore des appareils à monter sur bandes transporteuses pour la détection de métaux dans les matériaux en vrac, des localisateurs de

fers d'ancrage dans les murs à double paroi, des détecteurs de câble et des instruments mesurant l'épaisseur de béton qui recouvre l'armature dans les éléments en béton armé.

Provotale Electronic Research Instruments Ltd
 Unit S11SE
 Rectory Lane Industrial Estate
 Kingston Bagpuize
 Abingdon
 Oxfordshire
 Angleterre
 OX13 5AS
 Tél. : Longworth (+44 865)
 820945.

Installation d'ozone pour la régénération automatique de l'eau de piscine

L'ozone est considéré actuellement comme le désinfectant le plus puissant et le plus efficace dans la technique de régénération de l'eau. Des systèmes de traitement d'eau potable, tels que ceux des villes de Los Angeles et de Zurich disposent d'une étape d'ozonisation. Cette technologie d'avant-garde peut aussi être utilisée pour la régénération de l'eau de piscine.

Après de longues années de développement et en collaboration étroite avec des microbiologistes, l'équipe d'Interozon a construit une installation de traitement d'eau de piscine qui fonctionne à l'heure actuelle avec succès dans différents pays. Elle est munie d'un système raffiné et efficace de transport d'ozone, d'une commande programmée entièrement automatique ainsi que d'une unité élaborée de sécurité et de contrôle électronique.

Le système d'ozonisation d'Interozon remplace tous les désinfectants chimiques ayant des effets polluants pour l'environnement.

Toutes les installations techniques, prêtes à fonctionner, se trouvent dans une armoire d'appareils pouvant être intégrée en peu de temps dans les piscines existantes. Combiné avec le régulateur de CO₂/pH conseillé et prévu dans l'installation d'ozone, ce système de traitement de l'eau de piscine est actuellement le plus favorable à l'environnement.

Les installations qui ont utilisé jusqu'à présent du chlore, du brome ou d'autres désinfectants chimiques peuvent être adaptées sans grandes transformations et en peu de temps au système fonctionnant à l'ozone. L'installation fonctionne entièrement automatiquement et presque sans entretien (un service par an suffit). Des instruments de mesures et de contrôles électroniques veillent au bon fonctionnement de la machinerie et des autres parties de l'installation (pompe principale, écoulement d'eau, etc.), assurant une eau inodore, ozonisée et claire comme du cristal.

Interozon SA
 Längenstrasse 26
 8184 Bachenbühlach
 Tél. 01/8611440.